



Le maire
Ville de Québec

Prix Jean-Paul-L'Allier pour le patrimoine 2024

Contexte

L'arrondissement historique du Vieux-Québec figure sur la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1985. Ce joyau patrimonial abrite la cité fortifiée la mieux préservée au nord du Mexique, riche de son architecture coloniale de plus de 400 ans.

Le secteur de l'hôtel de ville de Québec constitue un pôle historique, touristique, religieux, politique, éducatif et commercial névralgique puisqu'il regroupe de grandes institutions telles que l'hôtel de ville, la basilique-cathédrale Notre-Dame-de-Québec, la Maison Simons, l'école d'arts de l'Université Laval, le musée de l'Amérique Française et le Séminaire de Québec. Ce site de convergence unique comprend des axes de transit importants pour les voitures, le transport collectif et les déplacements actifs (marche, vélo).

Le secteur de l'hôtel de ville est le lieu d'animation urbaine le plus prisé de la ville, occupé par des événements plus du tiers de l'année dont le Marché de Noël allemand de Québec, le Grand prix cyclistes, la fête de la Ville de Québec, des animations par des amuseurs publics durant la saison estivale, de nombreux événements ecclésiastiques et protocolaires.

Évolution de la place publique à travers les années

Depuis 1647, cette place publique est un lieu de rassemblement. Aux alentours de 1875, les deux grands axes de composition nord-sud et est-ouest apparaissent et viennent structurer l'espace où piéton et calèche y circulent.

À partir de 1900, la place devient officiellement la place de l'Hôtel-de-Ville après la construction de l'hôtel de ville. Construite en îlot central, elle est bordée par des voies véhiculaires qui épousent les pentes du secteur. En 1923, le monument érigé en l'honneur d'Alexandre Taschereau, premier cardinal né et nommé au Canada, est intégré à la place.

En 1984, la Ville de Québec réaménage la place de l'Hôtel-de-Ville pour améliorer son utilisation. L'espace est agrandi pour les piétons et les événements, tout en mettant en vedette le cadre bâti. Une mise à niveau des infrastructures souterraines a également été entreprise dans le cadre de ce réaménagement.

Pour souligner le 400^e anniversaire de la Ville de Québec, entre 2008 et 2015, plus de 16 M\$ sont investis pour réaménager les jardins de l'Hôtel-de-Ville. Un miroir d'eau, un jardin urbain, l'horloge et la place du Jura ainsi que l'œuvre d'art Codex Populi viennent bonifier les jardins.

En 2020, la Ville reçoit une aide financière de 11,5 M\$ du gouvernement provincial pour revitaliser la place de l'Hôtel-de-Ville et ainsi finaliser le réaménagement complet du secteur. La Ville investit quant à elle 7 M\$ supplémentaires pour réaliser un projet digne de sa valeur.

Vision

Le réaménagement de la place de l'Hôtel-de-Ville s'articule autour d'une vision de développement durable. Les équipes de planification et de conception identifient des solutions innovantes et durables qui répondent mieux aux besoins contemporains de vitalités commerciales, de déplacements (actifs, véhiculaires et collectifs) et d'adaptations aux changements climatiques, tout en portant une attention particulière à la pérennité de ce joyau patrimonial.

L'objectif phare de la mise en valeur et de l'optimisation de la place est d'en faire un milieu de vie complet. En plus de soutenir la vision de développement durable de la Ville, le projet répond à 10 des 17 objectifs de développement durable (ODD) de l'Office des Nations Unies (ONU).

Le projet soutient sept grands principes :

1. Respecter l'historique du lieu;
2. Assurer la mise en valeur du Monument Taschereau;
3. Assurer le caractère de commémoration du site puisqu'il s'agit d'un lieu de rassemblement et de représentation porteur de plus de 375 ans d'histoire;
4. Travailler à la reconfiguration des rues adjacentes à la place en rues conviviales;
5. Inclure les arbres existants dans le concept;
6. Proposer un mobilier urbain adéquat;
7. Mettre en lumière le cadre bâti;

Le projet vise cinq objectifs (compositions de design) :

1. Renforcer le dialogue entre l'hôtel de ville et la basilique;
2. Créer une place publique, de façade à façade;
3. Prolonger le parvis de la basilique dans la place pour y tenir des événements publics;
4. Aménager un lieu convivial, accueillant, accessible à tous et résilient;
5. Retravailler une géométrie des rues plus discrète pour une place conviviale, mur à mur.

Aménagement polyvalent

Avec ses nouveaux aménagements en harmonie avec le caractère patrimonial du Vieux-Québec, cette place publique répond plus que jamais aux besoins contemporains et futurs de ce lieu de convergence unique à Québec.

Entièrement reconfigurée, agrandie et modernisée en s'inspirant du legs historique des lieux, la place publique élargie offre un confort accru aux usagers avec une superficie passée de 1 245 m² à près de 4 400 m², une augmentation de l'espace disponible de près de 50 %. Son réaménagement a permis de revoir l'espace au bénéfice des piétons libres de circuler et de profiter de l'endroit en toute quiétude. La largeur des trottoirs des rues avoisinantes est passée de 2 à 4 mètres.

Avec l'élargissement des limites de l'aire centrale et son aménagement modulable au gré des saisons et des types d'activité, l'endroit a gagné en polyvalence, en convivialité, en sécurité et en confort pour vibrer au rythme des événements, été comme hiver.

En plus des nombreux gains réalisés sur le plan de l'accessibilité universelle, de la sécurité piétonne et du développement durable, la démarche conceptuelle minutieuse a permis de maintenir et de valoriser le patrimoine arboricole et bâti malgré de nombreux défis techniques.

Une attention particulière a été nécessaire pour protéger les bâtiments patrimoniaux à proximité, les vestiges archéologiques sous la place publique ainsi que les racines des ormes centenaires présents sur le site. L'important dénivelé constituait l'une des contraintes majeures de ce réaménagement. Afin de protéger le système racinaire des arbres et de répondre aux contraintes topographiques, une structure autoportante s'adaptant à la singularité des lieux a été conçue sur mesure. Le site et ses alentours comptent aujourd'hui une surface de végétation notable et 17 arbres, soit cinq de plus qu'avant le réaménagement.

Enfin, la place publique met en vedette des matériaux nobles, dignes de sa valeur pour la Ville de Québec. Au sol, des dalles et des pavés de granit infusent prestige et cachet aux lieux, en plus d'être durables. Les bancs conçus sur mesure en fonte d'aluminium coulé et en bois sont uniques à Québec. Quant à la mise en lumière du site, l'éclairage architectural imaginé redonne une âme au site et établit un dialogue entre l'hôtel de ville et la basilique, tout en reflétant la richesse de son histoire.

La réfection des infrastructures souterraines, le déploiement du wifi ainsi que la restauration du monument Taschereau font aussi partie des travaux réalisés.

Accessibilité universelle

La place de l'Hôtel-de-Ville est accessible aux personnes à mobilité réduite à partir de deux entrées, soit celle sur la rue Sainte-Famille devant la basilique et celle sur la rue des Jardins devant l'hôtel de ville.

Illumination des lieux

La mise en lumière des bâtiments patrimoniaux et de la place complète le réaménagement. La lumière a pour objet de réveiller et de révéler, la mise en scène nocturne et s'attarde d'abord aux éléments patrimoniaux tels que le monument Taschereau et les arbres. La mise en scène lumineuse confirme, la nuit venue, la fonction de refuge de l'îlot et sa contribution à la mémoire collective. En synergie avec les bijoux architecturaux environnants, la mise en lumière de la Place contribue à révéler ce haut lieu de convergence.

Animation de la place publique

Le réaménagement de cette place publique a donné l'étincelle à la Ville de Québec pour créer un nouvel événement gratuit mettant en vedette les arts de la rue, Réverbère. La première édition aura lieu en octobre 2024, et sera renouvelée chaque année. Le Vieux-Québec constitue un merveilleux terrain de jeu pour les arts de la rue et la nouvelle place de l'Hôtel-de-Ville consolidera son caractère névralgique à travers ce nouvel événement qui s'ajoute à tous ceux identifiés précédemment.

Éléments innovants : protection du couvert arborescent et gestion des eaux pluviales

La protection des arbres matures fut une pièce maîtresse du réaménagement de cette nouvelle place. Ainsi, cinq arbres matures de grande valeur – des ormes d'Amérique, l'arbre emblématique de la Ville de Québec – ont pu être conservés grâce à des solutions innovantes. Une grande partie de la place a été surélevée sur un système de pilotis et caillebotis afin de ne pas perturber le sol naturel en place, et ainsi, prévenir la mortalité de ces arbres.

De plus, le revêtement de sol est composé de dalles perméables : ses grands joints laissent l'eau de pluie s'écouler à travers la fondation granulaire, où elle est ensuite filtrée avant de percoler dans le sol pour abreuver les racines des arbres, et du même coup, assurer une gestion optimale des eaux pluviales. Ce type de pavés perméables présentent également la capacité à drainer la glace et la neige en période de redoux. Les joints laissent passer l'air vers les racines des arbres pour une meilleure santé.

Le maire de Québec,



Bruno Marchand

Le 15 avril 2024